



SOMMAIRE

- 3 Édito du Maire
- 4 Le maire et ses adjoints
Conseillère Municipale titulaire d'une
délégation
Les conseillers municipaux
- 6 La mairie
Contacts
Numéros utiles
- 7 Structures municipales
Les services de santé
- 8 Les écoles
Restaurant scolaire
- 9 Garderie scolaire
Rentrée scolaire 2020
- 10 Portage des repas
CCAS
- 12 DUOBUS
- 14 Nouveaux arrivants
Rappel sanitaire
Bien-vivre ensemble
- 16 Communication
- 18 Travaux
- 19 Joyeux anniversaires
- 20 Annuaire des associations
- 22 Activité des associations
- 31 Édito opposition
Agenda des manifestations
- 32 Calendrier 2021

Retrouvez la version numérique
du Trait d'Union sur :

www.arbent.fr



Nous suivre sur Facebook :



Bulletin municipal édité par la Mairie d'Arbent
Place de la mairie - 01100 ARBENT
Tél. 04 74 81 65 55 - Fax 04 74 77 68 89
adminarbent@mairie-arbent.fr

Directeur de publication :
Philippe CRACCHIOLO, Maire d'Arbent

Service communication :
Corinne BRENET GRANDET

Photos : Service communication et
Associations

Maquette, mise en page et impression :

Solypac (01) - Tirage : 1 500 exemplaires
N° imprimeur : 57

Dépôt légal à parution.

Cette publication a été imprimée sur du papier
issu de forêts gérées durablement, dans le
respect des normes du label Imprim'Vert.



Edito du Maire



Chères Arbanaises

Chers Arbanais

Le 15 mars dernier vous avez décidé, à une large majorité, de nous donner votre confiance, et nous vous en remercions très sincèrement.

Depuis cette élection mi-mars et notre installation effective, pour cause de Covid, fin mai, malheureusement, rares ont été les occasions de vous rencontrer et je le regrette vivement.

J'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui ont eu la douleur de perdre un être cher et qui n'ont pu l'accompagner comme ils le souhaitaient.

Ces conditions totalement exceptionnelles et inédites ne doivent pas nous faire oublier nos engagements de campagne. L'équipe municipale que j'ai l'honneur de diriger a débuté la mise en œuvre du programme pour lequel vous l'avez élue. Cette édition du "Trait d'union" revêt, donc, un intérêt tout particulier pour vous rendre compte de notre action durant cette période.

Régulièrement, je réunis en conseil restreint les adjoints pour prendre les décisions essentielles en matière de solidarité, d'environnement et d'organisation de nos services. Malgré les mesures extrêmement restrictives que nous subissons tous, nous avons réussi à maintenir la continuité des services municipaux essentiels (écoles, cellule de veille et d'accompagnement des personnes âgées ou dépendantes, police municipale, entretien des espaces publics,...). Que l'ensemble des personnels concernés en soit remercié.

Nous faisons face à la plus grande crise que notre pays ait traversée depuis la guerre. Combattre la crise sanitaire est essentiel, mais tout aussi essentiel est le combat que nous devons mener pour maintenir notre économie à flot et la paix sociale. Les collectivités locales ont un rôle central à jouer dans cette lutte. C'est pourquoi mes équipes et moi-même intervenons autant que faire se peut, à notre niveau, pour accompagner l'activité économique de notre secteur. L'environnement et la vie associative, même réduite, sont également au cœur de nos préoccupations. Je sais que nos associations, leurs dirigeants, leurs membres souffrent de cette situation qui les pénalise gravement. Mais je sais aussi que la santé n'a pas de prix et que les mesures que nous avons dû prendre, sous l'autorité de Madame la préfète de l'Ain, étaient et restent, indispensables.

Déterminé et disponible, je vous assure de mon engagement sans faille pour assumer pleinement la responsabilité que vous m'avez confiée, et je souhaite à chacune et chacun d'entre vous le meilleur pour 2021.

Protégez vous - Protégez les autres.

Bien cordialement

Philippe CRACCHIOLO

Le Maire

Le maire et ses adjoints



**Philippe
CRACCHIOLO**

- Maire
- Conseiller Régional
- Vice-Président Haut Bugey Agglomération



**Carmen
FLORE**

- Adjointe déléguée aux affaires sociales, solidarité, personnes âgées, citoyenneté, insertion et handicap
- Membre au

conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S)

- Membre titulaire déléguée au conseil d'administration du Centre Social et Culturel Les Épicéas
- Déléguée de la commune au sein du C.N.A.S (Comité National d'Action Social)
- Conseillère Communautaire



**Jean-Pierre
FLAGEOLLET**

- Adjoint délégué aux travaux, urbanisme, voirie, espaces publics, services techniques
- Membre titulaire

de la commission d'appel d'offres

- Délégué titulaire au S.I.E.A. (Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain)



**Chantal
ROBIN**

- Adjointe déléguée aux affaires scolaires et aux activités extra-scolaires
- Membre titulaire déléguée au

conseil d'administration du Centre Social et Culturel Les Épicéas

- Membre au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S)
- Membre de la commission aux affaires sociales, solidarité, personnes âgées



**Stéphane
DESSORS**

- Adjoint délégué aux sports et à la jeunesse
- Membre de la commission aux affaires scolaires
- Membre titulaire

délégué au conseil d'administration du collège Jean-Rostand



**Corinne
BRENET GRANDET**

- Adjointe déléguée à la communication et au développement des technologies de l'information

• Membre titulaire déléguée au conseil d'administration du Centre Social et Culturel Les Épicéas



**Aline
MARET-GUELPA**

- Conseillère municipale titulaire d'une délégation, déléguée aux forêts, pêche, chasse, tourisme, commémorations,

manifestations et fleurissement

- Déléguée titulaire au sein de la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR)

Les conseillers



**Guy
CAVAZZA**

- Membre de la commission aux travaux, urbanisme, voirie, espaces publics, services techniques

• Membre de la commission forêts, pêche, chasse, tourisme, commémorations et manifestations

• Membre titulaire de la commission d'appel d'offres



**Mourad
BENSALÉM**

- Membre de la commission aux travaux, urbanisme, voirie, espaces publics, services techniques

• Membre de la commission sport et jeunesse

• Membre suppléant de la commission d'appel d'offres



**Agniele
EUDIER**

- Membre au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S)
- Membre de la

commission aux affaires sociales, solidarité, personnes âgées

• Membre de la commission forêts, pêche, chasse, tourisme, commémorations et manifestations

• Membre titulaire délégué au conseil d'administration du Centre Social et Culturel Les Épicéas



**Raymond
DELSIGNORE**

- Membre de la commission aux travaux, urbanisme, voirie, espaces publics, services techniques

• Membre de la commission communication

• Membre titulaire de la commission d'appel d'offres

**Conseillère
Municipale
titulaire d'une
délégation**

municipaux



**Isabel
DURET**

- Membre de la commission des finances
- Membre de la commission aux affaires scolaires
- Membre de la

commission sport et jeunesse

- Membre titulaire délégué au conseil d'administration du Centre Social et Culturel Les Épicéas



**Jérôme
BLONDEL**

- Membre de la commission aux travaux, urbanisme, voirie, espaces publics, services techniques

- Membre de la commission communication
- Délégué titulaire au S.I.E.A. (Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain)



**Yvonne
DURAFFOURG**

- Membre au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S)
- Membre de

la commission aux affaires sociales, solidarité, personnes âgées

- Membre de la commission forêts, pêche, chasse, tourisme, commémorations et manifestations
- Membre de la commission communale des impôts



**Mohamed
SOUAKER**

- Membre au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S)
- Membre de la commission aux affaires sociales, solidarité, personnes âgées
- Membre de la commission sport et jeunesse
- Membre suppléant de la commission d'appel d'offres

- Délégué suppléant au S.I.E.A. (Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain)



**Delphine
MARET**

- Membre de la commission des finances
- Membre de la commission aux affaires scolaires
- Membre sup-

pléant délégué au conseil d'administration du Centre Social et Culturel Les Épicéas

- Membre suppléante déléguée au conseil d'administration du collège Jean-Rostand



**Alexis
FANNI**

- Membre de la commission aux travaux, urbanisme, voirie, espaces publics, services techniques
- Membre de la

commission communication

- Délégué suppléant au S.I.E.A. (Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain)



**Christiane
GROSSET**

- Membre de la commission des finances
- Membre de la commission aux affaires sociales,

solidarité, personnes âgées

- Membre au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S)

- Représentante du Conseil Municipal d'Arbent siégeant au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Haut-Bugey Agglomération



**Claude
DELALANDE**

- Membre au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S)

- Membre de la commission aux affaires sociales, solidarité, personnes âgées

- Membre de la commission aux affaires scolaires

- Membre suppléant délégué au conseil d'administration du Centre Social et Culturel Les Épicéas



**Dominique
GERVASONI**

- Membre de la commission forêts, pêche, chasse, tourisme, commémorations et manifestations
- Membre

suppléant de la commission d'appel d'offres

- Délégué suppléant au S.I.E.A. (Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain)

- Conseiller Communautaire



**Virginie
FLORE-EVRARD**

- Membre de la commission aux travaux, urbanisme, voirie, espaces publics, services techniques

- Membre de la commission sport et jeunesse



**Philippe
MARTIN**

- Membre de la commission des finances
- Membre de la commission aux affaires scolaires
- Délégué

suppléant au S.I.E.A. (Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain)



**Anny
BEUCHOT**

- Membre au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S)
- Membre de la

commission aux affaires sociales, solidarité, personnes âgées

- Membre de la commission communication

- Déléguée suppléante au sein de la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR)

La mairie

Mairie d'Arbent
1 Place de la Mairie - 01100 ARBENT

Tél : 04 74 81 65 55
adminarbent@mairie-arbent.fr

►► **Jours et heures d'ouverture :**

Le lundi de 9h00 à 12h00
Les mardi et mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Le jeudi de 9h00 à 12h00
Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

►► **Permanence du Maire, des adjoints et délégués : sur rendez-vous uniquement.**

Page Facebook
Ville d'Arbent



Site internet
www.arbent.fr



Agence postale :

En mairie :
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00. ■

Contacts

Directeur Général des Services

Alain BALLAND
aballand@mairie-arbent.fr
Tél : 04 74 81 65 55

Service Accueil & État Civil

Stéphanie BEVAND
bevand-stephannie@mairie-arbent.fr
Tél : 04 74 81 65 55

Selda EROL

bekci-selda@mairie-arbent.fr
Tél : 04 74 81 65 55

C.C.A.S

Stéphanie BEVAND
bevand-stephannie@mairie-arbent.fr
Tél : 04 74 81 65 55

Service Comptabilité

Michèle GRUS
grus-michele@mairie-arbent.fr
Tél : 04 74 81 65 57

Service du Personnel

Rachel CURTET
curtet-rachel@mairie-arbent.fr
Tél : 04 74 81 65 56

Direction des Services Techniques et Travaux

Jean-Jacques PAUL
Tél : 04 74 81 65 59
st.arbent@mairie-arbent.fr

Service Urbanisme

Stéphanie GONNETANT
gonnetant-stephannie@mairie-arbent.fr
Tél : 04 74 81 65 59

►► Pour tout renseignement d'urbanisme et dépôt de permis, Madame Stéphanie GONNETANT vous reçoit sur rendez-vous uniquement.

Services Techniques – Ateliers Municipaux

Thierry PERNOD
servicestechniques2@orange.fr
Tél: 04 74 73 47 81

Police Municipale

Norbert STEMPFEL
stempfel-norbert@mairie-arbent.fr
Tél : 04 74 81 65 52

David BRONSARD

Bronsard-david@mairie-arbent.fr
Tél : 04 74 81 65 52

William LEBERCHE

Leberche-william@mairie-arbent.fr
Tél : 04 74 81 65 52

Numéros utiles

Commissariat d'Oyonnax
Tél : 04 74 77 47 33

Centre anti-poison Lyon
Tél : 04 72 11 69 11

Médecin de garde
Tél : 04 74 73 11 66

Centre Hospitalier du Haut Bugey
1 route de Veyziat - 01100 OYONNAX
Tél : 04 74 73 11 66



LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS PUBLICS 24H/24 & 7J/7

Structures municipales

ESPACE LOISIRS

1415, avenue du Général Andréa, 01100 Arpent
espace-loisirs@mairie-arpent.fr
Tél : 04.74.73.96.98 / 06.75.40.30.39

ESPACE SPORTIF Maurice Nicod

1475, avenue du Général Andréa, 01100 Arpent
Tél : 04.74.73.96.98 / 06.75.40.30.39

► Salle multisports, Salle de combat, dojo / salle d'arts martiaux, salle d'expression corporelle, salle de cours collectifs de forme et de santé

COURS DE TENNIS DE LETRAT

1474, avenue du Général Andréa, 01100 Arpent

BOULODROME Émile PAUGET

Rue de Lac, 01100 Arpent

BOULODROME DE MARCHON

4 rue du Général De Gaulle, 01100 Arpent

STADE DE FOOTBALL Raoul GRECARD

Rue Georges Labourier, 01100 Arpent

SALLE DES TOURNEURS

Rue de Lac, 01100 Arpent

MAISON DES SOCIÉTÉS

23 rue Général de Gaulle, 01100 Arpent

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL « Les Épicéas »

1400 avenue Général Andréa, 01100 Arpent
Tél : 04.74.73.83.85

► Crèche multi-accueil Tél : 04 74 73 83 84

Les services de santé

AU POLE SANTÉ LUCIEN GUICHON :

La Maison Médicale

5, rue Hervé Kerkeni, 01100 Arpent

Angiologue :

Dr Yves BOURGIN
Tél. : 04 74 81 82 82

Diététicienne Comportementaliste :

Manon VENDROUX
Tél. : 06 16 71 71 18

Hypnose :

Carine DUTERTRE
Tél. : 06 22 13 27 97

Infirmières :

Jessica CURSAT
Tél. : 06 73 46 54 35

Marie BORGES

Tél. : 06 22 28 40 46

Emmanuelle PONCON

Tél. : 06 59 34 98 87

Sylvie LAURENT

Tél. : 06 08 71 18 80

Kinésithérapeutes :

Sophie FLORE

Tél. : 04 74 77 96 62

Mélodie DUHAMEL

Tél. : 04 74 77 96 62

Ludivine GERGONNE

Tél. : 04 74 77 96 62

Médecin Généraliste :

Dr Sylvia NICOLESCU
Tél. : 04 27 59 95 37

Orthophoniste :

Delphine CALLAMAND
Tél. : 04 74 81 32 84 / 06 40 32 66 34

Psychologue clinicienne, psychothérapeute :

Laleh KARAMPOUR
Tél. : 06 48 28 34 64

ESPACE DENTAIRE :

1, rue Hervé Kerkeni, 01100 Arpent

Dentistes :

Christian PUJOL
Tél. : 04 74 77 94 37

Thi Hong Yen NGUYEN

Tél. : 04 74 77 94 37

AUTRES :

CRYO'COACH

3, rue Kerkeni, 01100 Arpent

Sylvain TERRA

Tél : 04 74 49 15 45 / 06 87 96 08 28

CABINET D'OSTHÉOPATHIE :

7, rue Hervé Kerkeni, 01100 Arpent

Ostéopathe :

Sacha STANCHERIS

Tél : 06 10 97 64 94 / 04 69 20 33 28

s.stancheris.osteopathe@gmail.com

CENTRE DE REMISE EN FORME

11, rue Hervé Kerkeni
01100 Arpent

LM FITNESS

Leng SEUK
Tél. : 06 12 34 43 81

EN VILLE :

Médecin :

2, rue de Forchet
01100 Arpent
Dr Jean-Paul BORGES
Tél. : 04 74 77 46 74

Ostéopathe :

22, rue Général de Gaulle
01100 Arpent
Aurélien DUBIEL
Tél. : 04 74 75 04 72

PHARMACIE :

La Pharmacie du Géant

Centre Commercial Géant Casino
795 avenue du 19 Mars 1962
01100 Arpent

Tél. : 0 805 696 619 (appel gratuit) –
04 74 77 38 19

Du lundi au vendredi 9h00 - 19h30

Samedi 9h00 - 19h00

www.lapharmaciedugeant.com

Les écoles

École maternelle LE VILLAGE

86, rue Général Andréa, 01100 Arpent
ce.0011043d@ac-lyon.fr
Tél : 04 74 77 43 11



École maternelle Françoise DOLTO

Rue Françoise Dolto, Marchon, 01100 Arpent
arpent.dolto.em@wanadoo.fr
Tél : 04 74 77 38 03



École primaire LE PLANET

1, rue Jules Ferry, 01100 Arpent
ce.0010159t@ac-lyon.fr
Tél. 04 74 77 51 05



École primaire Bernard CLAVEL

38, rue G^{al} de Gaulle, Marchon, 01100 Arpent
bernard.clavel.p@wanadoo.fr
Tél. 04 74 77 69 20



Collège Jean ROSTAND

5, rue Marcel Gaget, Marchon, 01100 Arpent
0010987T@ac-lyon.fr
Tél. 04 74 77 15 79



Restaurant scolaire

L'heure du déjeuner et des retrouvailles avec les copains à la cantine sont un rendez-vous incontournable pour tous les élèves.

C'est un moment convivial qui permet aux enfants de se familiariser avec différents aliments, de profiter d'une large variété de menus et de goûter plus volontiers à des aliments peu connus. La cantine favorise ainsi un répertoire alimentaire plus large, complet et varié.

Le fournisseur de repas au restaurant scolaire est la société "Restaurant Pour Collectivités" (www.rpc01.com). Chaque parent peut accéder directement au site "ROPACH" pour prendre connaissance des menus et toutes autres informations utiles en se connectant à son propre compte :

www.ropach.com

Ce service ouvre ses portes en période scolaire dès le jour de la rentrée à raison de quatre jours par semaine : lundi, mardi, jeudi, vendredi entre 11h30 et 13h30. Ces horaires se situent en dehors du temps obligatoire d'enseignement.

Les enfants sont pris en charge par le service municipal, pendant toute la durée de ce temps méridien.

Inscription :

Une inscription préalable est nécessaire en mairie et sera enregistrée selon la capacité d'accueil. Les parents indiquent au moment de l'inscription, les jours où l'enfant prend son repas à la cantine. Les repas sont commandés en fonction du nombre de réservations reçues, tout repas commandé est donc dû.

Bénéficiaires :

Les enfants des écoles maternelles et élémentaires fréquentant l'école à la journée et prioritairement les enfants dont les 2 parents travaillent.

Tarif et règlement :

Le tarif est fixé chaque année par le Conseil Municipal et révisé annuellement. Pour l'année scolaire 2020-2021, le montant s'élève à 4,60 € / repas. La facturation est mensuelle, le paiement s'effectue de préférence par prélèvement automatique (RIB à fournir au moment de l'inscription) sinon auprès du Trésor Public. ■

Garderie scolaire

Inscription :

Une inscription préalable est nécessaire en mairie et sera enregistrée selon la capacité d'accueil. Pour une inscription dès septembre, le dossier complet est à déposer en mairie au plus tard début août.

La garderie est exclusivement réservée aux enfants dont les parents travaillent, un certificat de travail mentionnant les horaires sera demandé le jour d'inscription.

L'inscription à la semaine est possible si les parents ont une mission de travail de courte durée et sur présentation de l'ordre de mission à la mairie.

Tarif et règlement :

Les frais forfaitaires d'inscriptions aux garderies sont de 70,00 € pour l'année scolaire 2020 / 2021 par enfant.

Le tarif pour la semaine sera de 3,00 € par enfant. Le règlement s'effectuera à la fin de chaque période, pendant les vacances scolaires.

Horaires :

La garderie du matin accueille les enfants de 7h35 à 8h00. Après 8h00, les enfants doivent attendre de faire leur entrée à l'heure normale de l'école à 8h05.

Pour le midi et le soir, l'enfant est pris en charge par le Personnel Municipal



après la classe jusqu'à 12 h 15 le midi et après l'école à 16h00 jusqu'à 18 h le soir.

De 16h00 à 16h30 les enfants sont en pause dehors (temps récréatif + goûter fourni par les parents).

De 16h00 à 16h30 les parents peuvent récupérer leurs enfants.

Après 16h30 les enfants retournent en classe.

De 16h30 à 18h00 les enfants font leurs devoirs en autonomie : cela veut dire que l'enfant est capable de faire ses devoirs tout seul. Pour rappel les élèves en difficultés peuvent trouver de l'aide soit auprès du Centre Social et Culturel soit auprès des enseignants de l'école.

Les parents doivent impérativement récupérer leurs enfants avant la fermeture à 18h00. ■

Rentrée scolaire 2020

Toutes nos écoles ont bien repris le 1^{er} septembre 2020 dans le respect des recommandations sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19.

Afin d'alléger certaines classes et d'améliorer les conditions de travail des enfants, nous avons procédé au dédoublement des classes de CE1. Nous avons donc 2 classes de CE1 à l'École Bernard Clavel et 1 classe de 10 élèves en CE1 à l'École du Planet.

Effectifs de la rentrée 2020 – 2021 : 331 élèves en maternelle/primaire

École maternelle du Village : 62 élèves	
Tout-Petits / Petits	21
Petits / Moyens	23
Grands	18

École maternelle Françoise. Dolto : 59 élèves	
Tout-Petits / Petits	20
Moyens	14
Grands	25

École primaire Le Planet : 83 élèves	
CP	10
CE1	14
CE2	18
CM1 / CM2	19
CM2	22

École primaire Bernard Clavel : 127 élèves	
CP1 / CP2	12 / 13
CE1A / CE1B	13 / 13
CE2	21
CE2 / CM1	17
CM1 / CM2	18
CM2	20

**Collège Jean Rostand :
670 élèves**

La municipalité a attribué des récompenses pour les bacheliers 2019 ayant obtenu une mention "Bien" ou "Très Bien". Ainsi, une bachelière mention "Très Bien" au BAC S a reçu un versement de 200 € et 7 bacheliers mention "Bien" ont été récompensés par un versement de 100 € chacun.

Ce geste est une reconnaissance pour leur travail et les efforts fournis tout au long de leur cursus scolaire afin d'obtenir ces résultats. ■

Portage des repas

Le portage de repas est disponible dans les 42 communes de Haut-Bugey Agglomération.

Le service est destiné aux personnes résidantes sur l'une des communes membres de Haut-Bugey Agglomération, âgées de 75 ans et plus ou 60 ans si problématique de santé confirmée par un certificat médical. Il est accessible après inscription auprès du service portage de repas de HBA : contact@hautbugey-agglomeration.fr - Tél.: 04.74.81.27.56

Que comprend le service ?

Le repas comprend une entrée, un plat principal (viande, poisson, œuf...), légume ou féculent, un fromage ou un laitage, un dessert ou un fruit et le pain et un complément pour le soir : potage avec compote ou yaourt.

Quand ont lieu les livraisons ?

Il est possible de prendre un repas les 7 jours de la semaine (y compris les jours fériés). Les livraisons s'opèrent du lundi au vendredi et sont effectuées avant 13h.

Combien coûte ce service ?

Haut-Bugey Agglomération a adopté un tarif unique de vente du repas à domicile, avec une prise en charge d'une partie du prix (à hauteur de 0,73€ par repas livré) afin que le prix de vente final à l'utilisateur soit de 8,50 €/jour.

Le C.C.A.S de la ville d'Arbent prend en charge 0,50 € par repas (renseignements en mairie). Vous pouvez bénéficier d'aides auprès de plusieurs structures (plus d'informations auprès du CLIC Haut-Bugey au 04 74 75 67 79).

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) fait partie des acteurs en première ligne quand des crises, telles que celles que nous traversons, mettent à mal nos citoyens. Parmi les missions du CCAS, celle de maintenir un lien social est plus que jamais d'actualité et essentielle.

Une cellule de veille a donc été mise en place par le CCAS d'Arbent sous la forme d'un soutien téléphonique pour lutter contre l'isolement.



Un courrier a été adressé en novembre 2020 à tous les bénéficiaires du CCAS, leur indiquant les coordonnées de personnes qui sauront leur apporter une écoute adaptée et répondre à leurs besoins.

Si des personnes rencontraient des difficultés particulières (courses, pharmacie, solitude, services,...) nous les invitons à prendre contact avec la mairie d'Arbent ou avec l'une des personnes référentes dont le nom et les coordonnées leur ont été communiqués dans notre courrier.

Nous invitons nos aînés à se protéger et à limiter leurs déplacements au strict nécessaire.

Madame Carmen FLORE, adjointe aux affaires sociales, et l'équipe du CCAS sont mobilisés pour eux.

Notre préoccupation est la santé et le bien-être de tous. ■

Haut-Bugey Agglomération à votre service



8,50€
/ jour

Portage de repas à domicile

Faites-vous livrer votre repas,

c'est facile !

Service proposé avec succès depuis 2016, Haut-Bugey Agglomération élargit le dispositif de portage de repas à domicile en le proposant désormais aux seniors des 42 communes de son territoire.

Nos services D'AIDE À LA PERSONNE



Aide aux proches aidants



Prévention



Objets connectés



Aide et soins
à domicile



Portage de repas



Aide à la fonction d'employeur



Alternatives aux domiciles



Transport accompagné

Évaluation à domicile
sans engagement
contact@adapa01.com
04 74 45 59 61

NOUVEAU SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations
sur l'ADAPA en ligne
www.adapa01.fr

7 Av Président Roosevelt
01100 OYONNAX
Permanence le
Lundi 14h - 17h
et le
Jeudi 9h - 11h30

Accueil sur
rendez-vous
du lundi au
vendredi

Pour voyager sur le réseau DUOBUS, vous pouvez acheter un ticket à l'unité dans le bus auprès du conducteur ou via l'application MyBus (= 1,10 € pour ½ heure avec correspondance) ou bien établir une carte nominative billettique auprès de l'agence commerciale, sur laquelle vous rechargerez le titre de votre choix.

Transport à la demande et accompagnement des personnes en situation de handicap.



En place au 1^{er} Janvier 2015, le Service de Transport pour les Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) vous permet de réaliser vos trajets de travail, de formation professionnelle et de vie courante sur les lignes régulières du réseau DUOBUS.

Depuis le 4 janvier 2021 DUOBUS a fait évoluer son offre de transport sur le territoire Haut-Bugey Agglomération :

- Réseau urbain mieux cadencé, grâce à une fréquence de passages accrue et des horaires de passage ronds, pour une meilleure lisibilité de l'offre de transport, tant la semaine que les samedis et en période estivale. Pour Arpent, ce sont 6 allers/retours en semaine entre Arpent et le Point B via le pôle santé Lucien Guichon, et 5 allers/retours le samedi et tous les jours de la période estivale qui sont ainsi créés.
- Création de sa première ligne interurbaine, la ligne 5, reliant la gare d'Oyonnax à Montréal-la-Cluse en passant par Iznore, Samognat, Béard-Géovressiat et la gare de Brion. Cette ligne permet aux habitants de se rapprocher des services culturels, sportifs et de rejoindre les deux principales gares SNCF de notre territoire. Ce service est ouvert à tous, abonnés comme nouveaux usagers du réseau avec une offre régulière de 7h à 19h, les mercredis et les samedis (sauf les 3 premières semaines d'août).
- Création du service ALL'OBUS, une offre de transport à la demande pour le Plateau d'Hauteville avec 4 allers/retours les lundis et samedis en porte à arrêt, et sur réservation, destination de l'esplanade du lac de Nantua, la gare de Brion et le centre-ville d'Oyonnax.
- Pour répondre à l'engagement et à la volonté de HBA d'agir en faveur du développement durable, DUOBUS change son parc de bus avec la mise en service de six bus neufs aux normes euro 6, prévus en début d'année 2021, et on notera aussi l'arrivée d'un véhicule électrique TPMR de cinq places. Ce véhicule électrique TPMR arrive sur le

A partir du 4 janvier 2021

Découvrez les nouveautés DUOBUS !

1 bus toutes les 30 min matin, midi et soir !

Transport à la demande pour le Plateau d'Hauteville

Nouvelle ligne Oyonnax <-> Iznore <-> Montréal-la-Cluse

Toutes les mobilités sur votre application MyBUS

Location de vélos électriques à la carte, sur réservation

www.duobus.fr - 04 74 77 51 51
Agence DUOBUS - Hall de la Gare - 01 100 OYONNAX
Contact : duobus@keolis.com

réseau DUOBUS en continuité du service "de substitution" à destination des personnes à mobilité réduite sur l'emprunt des arrêts de bus non prioritairement mis en accessibilité.

- Pour compléter le chapitre sur le développement durable, création d'un service de location de 20 vélos électriques, appelé VEL'HAUT BUGEY, avec des locations de longue durée (1, 3 et 6 mois), un service ouvert à tous, abonnés comme nouveaux usagers du réseau.

- Une dernière nouveauté, l'appli MyBus téléchargeable sur son smartphone, transformant celui-ci en guide horaire, titre de transport, calculateur d'itinéraire et en une info trafic de votre réseau DUOBUS en temps réel.

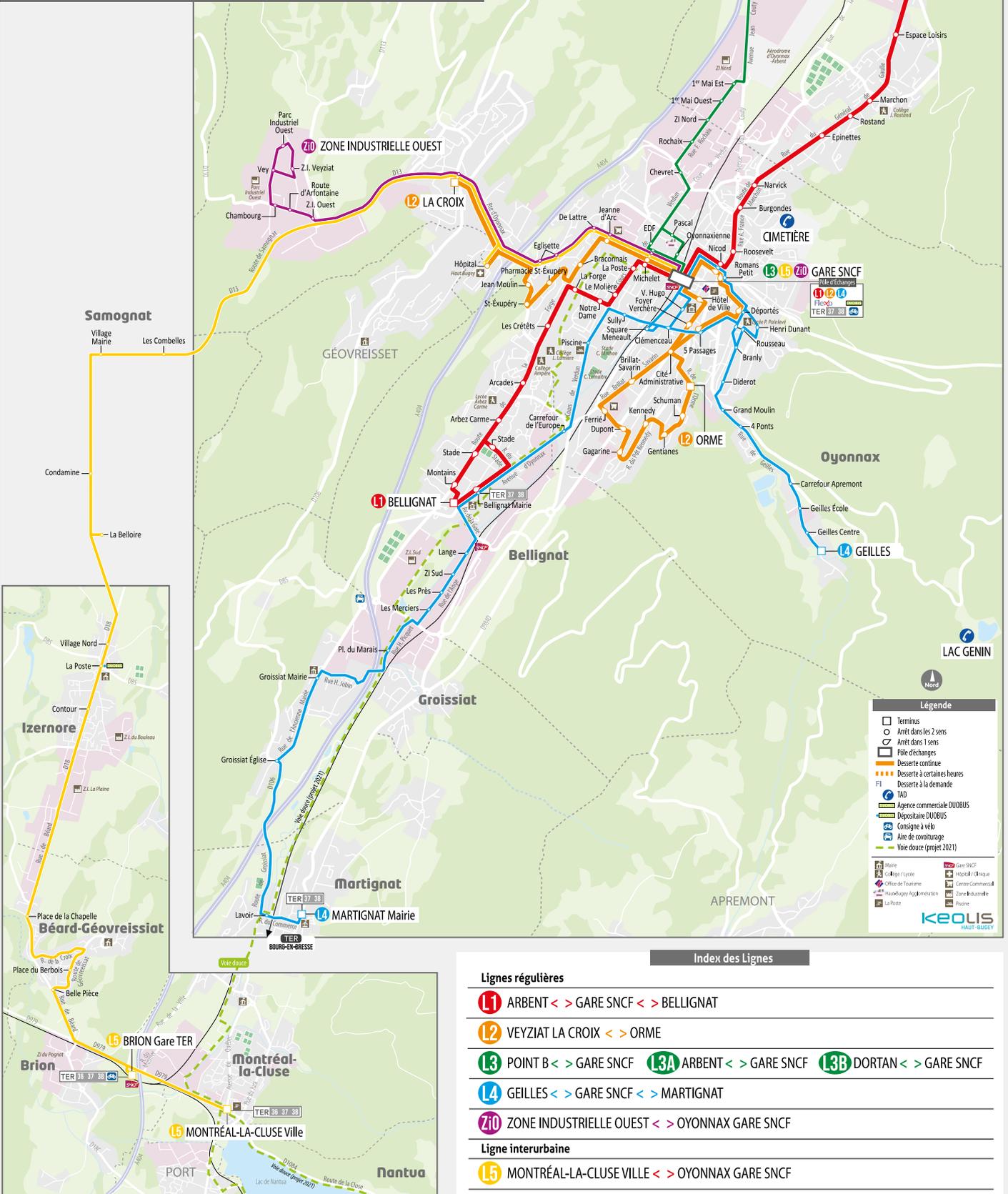
► **Découvrez toutes ces nouveautés sur www.duobus.fr**

Et si votre smartphone devenait votre titre de transport...

<https://www.duobus.fr/se-deplacer/telecharger-lapplimybus>



**Plan Communes d'Oyonnax / Ardent /
Béard-Géovreissiat / Bellignat / Brion /
Dortan / Groissiat / Iznore / Martignat /
Montréal-la-Cluse / Samognat**



Index des Lignes

- Lignes régulières**
- L1** ARBENT <> GARE SNCF <> BELLIGNAT
 - L2** VEYZIAT LA CROIX <> ORME
 - L3** POINT B <> GARE SNCF **L3A** ARBENT <> GARE SNCF **L3B** DORTAN <> GARE SNCF
 - L4** GEILLES <> GARE SNCF <> MARTIGNAT
 - Z10** ZONE INDUSTRIELLE OUEST <> OYONNAX GARE SNCF
- Ligne interurbaine**
- L5** MONTRÉAL-LA-CLUSE VILLE <> OYONNAX GARE SNCF

Dans un souci de proximité et déterminée à faciliter l'intégration des nouveaux arbanais et arbanaises, la municipalité et ses services vous accueillent bien volontiers en mairie pour répondre à vos questions.

Si vous êtes nouveaux arrivants, n'oubliez pas de vous faire inscrire sur les listes électorales. Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour voter lors d'une année d'élection, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin. Les personnes déménageant pour des raisons particulières après cette date (suite à un départ à la retraite pour un agent public, pour des raisons professionnelles), ont la possibilité de s'inscrire jusqu'au 10^{ème} jour précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Vous êtes français et venez d'avoir 16 ans, n'oubliez pas de vous faire recenser en mairie. ■

Rappel sanitaire

SAUVEZ DES VIES RESTEZ PRUDENTS



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

Bien-vivre ensemble

LE BRUIT

Qu'il soit de nuit comme de jour, les nuisances sonores restent et demeurent des troubles gênants pour la tranquillité publique. Tous les excès sont fortement réprimandés par le Code Pénal et le Code de la Santé Publique. La loi est claire, tout bruit anormal est répréhensible qu'il soit trop élevé ou à répétition. Pour une fête qui pourrait gêner vos voisins, pensez à les informer et à demander leur accord.

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Autrefois autorisé à certaines périodes de l'année, **le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année !**

Au-delà des possibles troubles de voisinage causés par les nuisances d'odeurs et de fumées, ainsi que des émissions polluantes et de composés cancérigènes, le brûlage des déchets verts représente un risque important d'incendies.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides. La toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Quels sont les déchets concernés par l'interdiction de brûlage des déchets verts ?

Les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

Qui est concerné ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts doit respecter cette interdiction.

En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée.

L'entretien du jardin, pour un particulier, génère en moyenne 160 kg de déchets verts par personne et par an.

Chaque année, près d'un million de tonnes de déchets verts sont brûlées à l'air libre.

Les incinérateurs de jardin sont également polluants, et par conséquent interdits. Les déchets biodégradables de jardin ou de parc, dits "déchets verts" (tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus d'élagage, de taille de haies et arbustes, les épluchures, etc) doivent être déposés en déchetterie, la plus proche est celle de Veyziat. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement. Vous pouvez également opter pour une solution de compostage individuel.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Les propriétaires riverains ont obligation de déneiger les trottoirs devant leur habitation ou local commercial.

Un plan neige est mis en place par la commune. Les services techniques privilégient les accès aux écoles, aux bâtiments communaux, aux professionnels de santé, aux commerces et aux arrêts de bus.

Les propriétaires ont aussi obligation de tailler les haies en laissant libre le passage sur le trottoir (h maxi : 2 m).

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

L'utilisation des machines d'entretien ou de bricolage faisant du bruit (tondeuse, tronçonneuse, scie mécanique...) est réglementée par la Préfecture de l'Ain afin de limiter les nuisances sonores :

Pour les jours ouvrables : de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Pour le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Pour le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12 h

Le non-respect de cet arrêté entraîne une verbalisation par les services de Police et de Gendarmerie.

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Ne doivent pas divaguer et sont donc sortis en laisse dans les espaces publics tout en respectant les règles élémentaires d'hygiène.

Les propriétaires de chien sont tenus de ramasser les déjections de leur chien afin d'éviter de les retrouver sur les trottoirs, les espaces verts, les aires de jeux pour enfants et les squares. Cela participe au maintien de la qualité de l'espace public. En cas de non-respect de cette mesure, l'infraction est passible d'une contravention.

Lors de vos promenades, pensez à vous munir d'un petit sac pour ramasser les crottes de votre animal et jeter le tout dans une poubelle.

Les animaux de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent être muselés et leurs propriétaires doivent respecter la réglementation en vigueur.

CIMETIÈRE

Les passages inter-tombes doivent rester libres afin de permettre aux services municipaux d'entretenir les espaces et de passer le rotofil. Il est défendu de laisser séjourner sur place aux abords des concessions, des flacons en plastique ou en verre, de bouquets, couronnes, feuilles et terres de toutes sortes, provenant du travail de l'entretien des tombes ou caveaux. Les résidus seront portés, par les personnes ayant fait le travail, sur les emplacements du cimetière où se trouvent les bacs affectés au dépôt de détrit.

LES DÉCHETS MÉNAGERS ET LES ENCOMBRANTS

La collecte des ordures ménagères est effectuée par HBA (Haut-Bugey Agglomération), les lundis et jeudis à partir de 7h.

Pensez à utiliser les conteneurs pour le TRI SELECTIF qui sont implantés à Arpent et Marchon

Pour les encombrants : ce service d'une manière systématique est supprimé.

Il peut se faire sur demande pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. Il est toujours assuré le 1^{er} mercredi du mois, sur appel à la mairie une semaine à l'avance.

Rappelons que la déchèterie de Veyziat est gratuite pour les particuliers des communes HBA (Haut-Bugey Agglomération) et que de nombreux déchets sont acceptés, sauf les ordures ménagères.

Déchetterie de Veyziat :

Veyziat - Route de Thoirette - 01100 OYONNAX
Tél : 04 74 77 31 09

Horaires d'été (du 02/04 au 31/10) : du lundi au dimanche : 9h-19h non-stop

Horaires d'hiver (du 01/11 au 31/03) : du lundi au dimanche : 9h-18h non-stop

Fermée les jours fériés

Pensez également à la ressourcerie du groupe SOLID'AIRE :

9 Rue des Grottes - 01100 ARBENT
Tél : 04 74 77 61 87

Les objets dont vous voulez vous séparer sont réparés, valorisés et revendus à petit prix.

URBANISME

N'oubliez pas de vous renseigner avant d'effectuer des travaux. Tous les travaux d'aménagement intérieur ou extérieur de l'habitat et du jardin sont soumis à une obligation de déclaration en mairie.

Rappel : Les propriétaires ont obligation de tailler les haies en laissant libre le passage sur le trottoir (h maxi : 2 m).

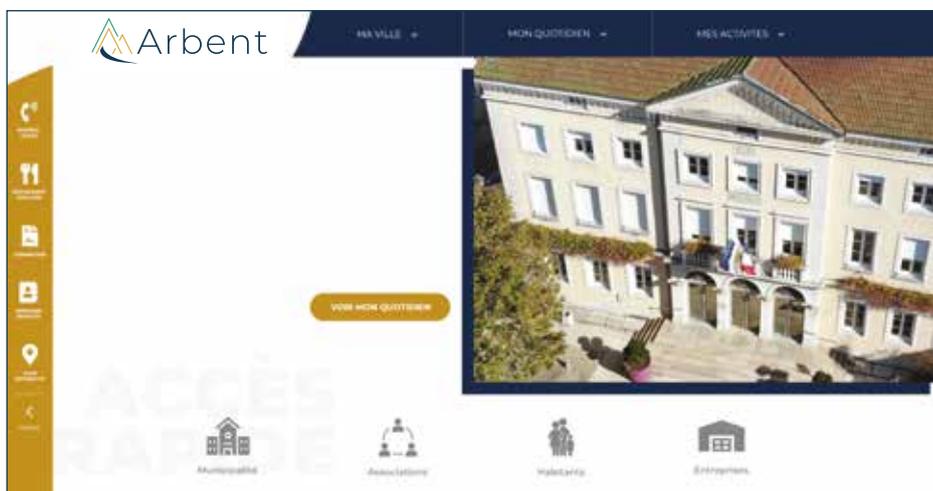
Communication

Le nouveau site internet de la ville www.arbent.fr est en ligne !

Parce que l'information et la communication jouent un rôle essentiel dans notre quotidien, nous avons choisi d'effectuer une refonte complète de notre site internet.

Nous avons confié sa réalisation à Novagence, entreprise locale basée à Bellignat, pour redéfinir une nouvelle charte graphique, apporter davantage de fonctionnalités, proposer une mise en page dynamique et conviviale, à la fois facile d'utilisation et riche d'informations.

Ce nouvel outil de communication



permettra aux arbanais d'accéder aux informations liées aux démarches administratives, de connaître le calendrier des manifestations, savoir

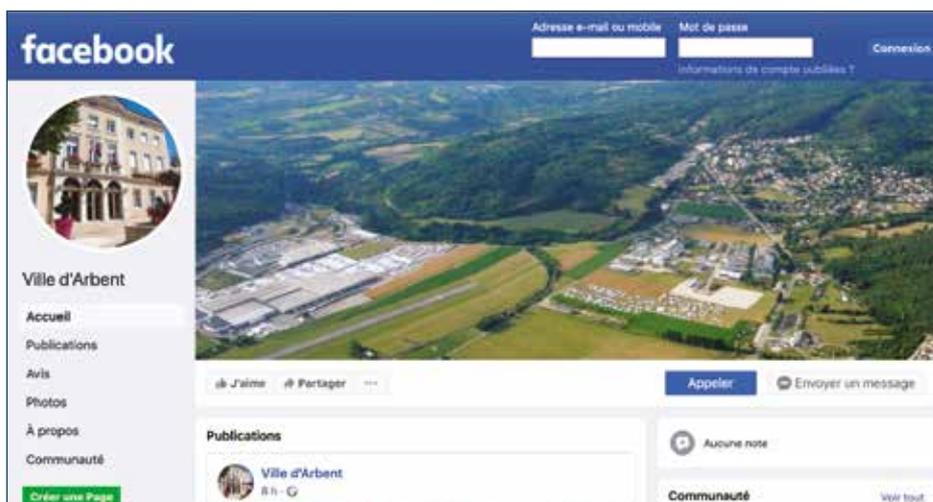
quel sera le menu de leurs enfants à la cantine, se tenir au courant des travaux de voirie à venir, etc.

Suivez également la nouvelle page Facebook de la **Ville d'Arbent**

Afin d'approfondir notre communication, nous devons développer nos supports numériques et créer une page Facebook qui nous permette de toucher un public plus large.

La page officielle de la Ville d'Arbent nous permet de communiquer en temps réel sur la vie municipale, l'actualité des associations de notre ville et toutes informations utiles, sans attendre la publication d'un support papier.

Notre objectif est de rester proche de vous et de vous simplifier la vie en quelques clics !



Les nouveaux panneaux LED

Afin de remplacer une signalétique obsolète, la ville s'est dotée de 3 nouveaux panneaux lumineux pour sa communication.

Notre choix s'est porté sur des panneaux double faces couleurs, un mobilier urbain connecté éco-responsable qui nous permettra de diffuser des informations utiles auprès de nos administrés et de faire la promotion auprès d'un large public des événements organisés sur la commune par nos nombreuses associations. Nous avons fait le choix d'une entreprise locale,

Charvet Digital, basée à Miribel, pour remplacer le panneau de Marchon et implanter deux nouveaux panneaux : à proximité de l'Espace Loisirs et au Centre Commercial Géant Casino, des lieux de passage offrant une forte visibilité.



Nouvelle identité graphique :

Pour compléter notre politique de communication, nous avons souhaité le renouvellement de notre identité graphique.

Nous avons voulu qu'un nouveau logo représente la dynamique de notre ville, une ville qui évolue et se transforme mais conserve ses racines.

Ce logo nous représente dans un milieu forestier, traversé par la rivière du Merdançon, les formes géométriques des sapins et petites montagnes rappelant le "M" du bourg de Marchon.



Le Trait d'Union devient un bulletin annuel



Le contexte général nous montre que l'information traditionnelle sur papier n'est pas suffisante et ne permet pas de coller à l'actualité.

C'est uniquement grâce aux outils de communication numériques que nous pouvons vous tenir informés de façon immédiate et réactive.

Pour autant, même si le numérique s'impose aujourd'hui, notamment comme une alternative plus "verte" et plus "respectueuse" pour l'environnement, il nous est paru essentiel de conserver un sup-

port papier et de maintenir le "Trait d'Union" qui sera édité annuellement. Nous vous rappelons que cette publication est imprimée sur du papier issu de forêts gérées durablement dans le respect des normes du label Imprim'Vert. D'autres parutions "papier" dans un format newsletter pourront être éditées en complément environ deux fois par an. ■

Travaux

Nous avons constaté que des travaux de rénovation étaient plus que nécessaires dans certains secteurs de la ville, tant à cause d'un vieillissement de la voirie que pour des raisons de sécurité pour les véhicules et les piétons.

Ne pouvant réaliser l'ensemble des travaux en 2020, nous avons été contraints de prioriser certaines rues qui présentaient un caractère d'urgence et pour lesquelles nous avons une solution

de financement immédiat. Il reste des espaces à aménager pour lesquels une étude approfondie et un investissement important sont nécessaires, la ville d'Arbent s'engage donc à poursuivre les

travaux de rénovation afin d'améliorer la qualité de vie et la sécurité des habitants de la commune.

Les travaux effectués en voirie

Rue du Planet et Rue Massenet

Réalisation d'enrobé,
mise en place
d'un sens unique
de circulation,
création de places
de stationnement,
réalisation de
trottoirs.



Rue du 8 Mai 1945 et rue du 11 Novembre 1918

Reprise des chaussées et trottoirs.



Magasin Gamm Vert

Reprise de
l'enrobé de
la sortie du
magasin
jusqu'à
l'avenue Jean
Coutty.



Rue de Lac

Réfection de
la fontaine.



Rue Jean Moulin

Réalisation d'enrobé et trottoirs au bas de la rue,
réalisation de deux îlots directionnels au croisement
avec la rue de la Guette.

Divers

►► Remplacement du City Stade du Planet



►► Réalisation d'une fresque sur le thème du sport par des jeunes de l'ALSH (Accueil de Loisirs du Centre Social) au City Stade du Planet.



►► École maternelle du Village : réalisation d'une fresque sur un mur extérieur.



►► Installation d'une pergola bioclimatique à lames orientables au Centre Social et Culturel Les Épicéas pour permettre aux jeunes enfants d'accéder aux espaces extérieurs tout en étant protégés du soleil. ■



Joyeux Anniversaires

Marie
MARTIN
101 ans !



Maria **HECQUET**
100 ans !



Elisabeth MAZUE	99 ans
Andrée BOISSON	97 ans
Sylviane ROBELLET	97 ans
Arlette GRANGE	95 ans
Yvette ROUX	95 ans
Simone GROSFILLEY	95 ans
André MINERY	95 ans
Jules CONTOLI	95 ans
Danielle BERRIER	90 ans
Andrée OBERTI	90 ans
Yvonne NOUVEAU	90 ans
Suzanne RONCARI	90 ans
Ginette ROCHET	90 ans
Paulette GUELPA	90 ans
Claude PICCINALI	90 ans
Pierre BERTHELIER	85 ans
Raoul JUILLARD	85 ans
Giuseppe PIGAZZINI	85 ans
Monique GUICHON	85 ans
Gabriel PRIETO-FERRERO	85 ans
Joséphine SERALY	85 ans
Bernard PROST	85 ans
Rose-Marie GIROD	85 ans
Gaston CURTET	85 ans
Louis COLLET	85 ans

Annuaire des associations

SPORT



AB DANSES

Président : Manu CORREIA
☎ : Dominique COTTON
06 77 46 51 87
✉ : dom@lescotton.fr
contact@abdances.org
🌐 : www.abdances.org
📱 : @ABDances



AÉROCLUB JEAN COUTTY

Président : Vincent BONNET
☎ : 04 74 77 21 00
✉ : aeroyonnax@gmail.com
📱 : @aeroclubjeancoutty



AÉRO MODELE CLUB ARBENT

Président : Hervé BOURDILLON
☎ : 06 15 94 61 41
✉ : hervebourdillon.hb@gmail.com
📱 : @amcarbent



ALMA FLAMENCA

Présidente : Anna DE ALMEIDA
☎ : 06 18 31 37 84
✉ : anna.de-almeida@adduxi.fr



BOXING CLUB DE L'AMITIÉ

Président : Mohamed LAKHDAR-AZZOUZ
☎ : 06 72 78 89 15
✉ : boxethai.mohamed@hotmail.fr
📱 : @boxingclubyonnax



DIXIE VALLEY

Présidente : Nicole MICHAUD
☎ : 06 24 78 84 13
✉ : nicolemichaud@neuf.fr
🌐 : www.dixie-valley.com



ECAM

(Espoir Cycliste Arpent Marchon)

Président : Carmine PUGLIESE
☎ : 06.88.70.19.00
✉ : ecam@sfr.fr
📱 : @espoircycliste.arpentmarchon



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : Estelle PASSAQUAY
☎ : 06 71 22 42 79
✉ : gv.arpentmarchon@gmail.com
📱 : @GVArpentMarchon



JUDO CLUB VALLÉE ARBENT

Présidente : Sophia DEVAUX
☎ : 06.87.63.92.01 ou 06.29.20.11.88
✉ : sophia.devaux@gmail.com
📱 : @judoclubvalleearbent



KARATÉ CLUB ARBENT MARCHON

Président : Romuald BOCLET
☎ : 06.74.91.86.84
✉ : karatearbent@hotmail.fr
📱 : @karatearbent



LA BOULE DU CHÊNE

Président : Jacky GAGET
☎ : Maurice PERRIN - 06 80 92 56 11
✉ : maurice.perrin504@orange.fr



LADY'JAM

Présidente : Élodie COZETTE
☎ : 07 61 04 97 32
✉ : Elocozette1601@gmail.com
📱 : @lady'jam



LA FORESTIÈRE

Président : Philippe GINDRE
☎ : 06.03.02.74.68
☎ : Emmanuel TARTAVEZ
04 74 77 20 98 ou 06 75 19 05 86
✉ : coordinateur@gmail.com
🌐 : www.la-forestiere.com
📱 : @la-forestiere



LES DAHUS D'ARBENT RL

Président : Paul PEREZ
☎ : 06 38 52 94 77 ou 07 89 42 40 89
✉ : lesdahusdarbent@gmail.com
📱 : @LesDahusDarbentRL



MARCHONS À ARBENT

Président : Philippe DUTREMBLE
☎ : 06 11 81 34 54
✉ : dutremblephil@aol.com



P.A.M. (Pétanque Arpent Marchon)

Président : Thierry MONGEREAU
☎ : 06.51.75.18.28
☎ : Christelle FARANTAISE
06 80 43 99 95
✉ : petanquearbentmarchon@gmail.com
📱 : @PetanqueArpentMarchon



SYNDICAT DES CHASSEURS

Président : Albert SERRAND
☎ : David BRONSARD : 06 25 46 30 19
✉ : david.bronsard@laposte.net



TENNIS CLUB D'ARBENT

Président : Jean-Jacques GALERA
☎ : 04 74 77 45 18
✉ : jean-jacques.galera@wanadoo.fr
📱 : @TennisArpentMarchon



USAM FOOT

Président : Stéphane POIRIER

☎ : 06.58.23.41.65

✉ : Stephpoirier71@yahoo.fr

Responsable sportif :

François SANCHES

☎ : 06 77 65 56 60

✉ : Sanches1@hotmail.fr

Responsable de l'Ecole de foot :

Alexandre SAMBARDY,

☎ : 07 60 20 15 62

✉ : Sambardy.alexandre@hotmail.fr

🌐 : www.foot-usam.com

📱 : @USAM



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ARBENT

Contact : Juliette DECOMBE

✉ : bibliotheque@mairie-arbent.fr



CLUB DES GAIS LURONS

Président : Jean-Pierre FLAGEOLLET

☎ : 06 76 11 14 76

✉ : jeanpierreflageollet@outlook.fr



COMITÉ DES FÊTES

Président : Alain LANN

☎ : 06 09 90 77 34

✉ : alain-lann@hotmail.fr



COMITÉ DE JUMELAGE

Présidente : Chantal ROBIN

☎ : 06 30 56 34 95

✉ : chantal.robin52@orange.fr



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LES ÉPICÉAS

Présidente : Fatima SOUAKER

Directeur : Romain BRUNETTI

☎ : 04 74 73 83 85

✉ : contact@csc-arbent.fr

🌐 : www.csc-arbent.net

📱 : @ CentreSocialEtCultureld'Arbent



L'AMICALE RÉUNIONNAISE

Président : Ariste DIJOUX

☎ : Maguy NIRLO : 04 74 81 12 07

✉ : magcok@free.fr



GROUPE SOLID'AIRE

Directeur : Franck GUILLEY

☎ : 04 74 77 61 87

✉ : contact@groupe-solidaire.org

🌐 : www.groupe-solidaire.org



LIGUE CONTRE LE CANCER

Président : Yvette JANNET

☎ : 04 74 77 42 55

✉ : jannet.yvette@orange.fr



SOU DES ÉCOLES ARBENT-MARCHON

Présidente : Maud LINOSSI

☎ : 07 77 96 96 37 ou 04 74 12 01 83

✉ : maudlinossi@gmail.com

📱 : @SouArbentMarchon



TAROT CLUB D'ARBENT

Présidente : Chantal VANHONTEGEM

☎ : 04 28 84 33 93 – 06 51 61 41 70

✉ : famillevanhon@gmail.com



THÉÂTRE DE LA VAPEUR

Président :

Miguel (Michel) DURAN-GOMEZ

☎ : 06 23 65 64 98

✉ : theatredelavapeur@gmail.com

🌐 : www.theatrelavapeur.canalblog.com

📱 : @Theatredelavapeur



TEMPS LIBRE

Présidente : Annie PIAVOUX

☎ : 06 81 21 34 10

✉ : Annie.piavoux@gmail.com



SPA

Présidente : Isabelle DUTREMBLE

☎ : 04 74 77 53 64

✉ : spa.oyonnax01@orange.fr

🌐 : https://spaoyonnax.fr

📱 : @BenevolesSpaDOyonnax

CULTURE / SOCIO-ÉDUCATIF



ASSOCIATION CENTRALE D'OFFICIERS MARINIERS ET DE MARINS DE RÉSERVE (ACOMAR)

Président : Jean-Marc BRUNET

☎ : 06 10 54 23 75

✉ : jmbnt@k-net.fr



AMICALE LOCATAIRES DES HLM DE MARCHON

Président : George GOUILLOUX

☎ : 06 77 62 33 27

✉ : ggouilloux@hotmail.fr



AMICALE DES LOCATAIRES DES HLM DU PLANET

Présidente : Fadhila ZAZOUI



À VOS OREILLES

Présidente : Jennifer FUENTE

☎ : Suzanne NATURALE

06 08 71 31 12

✉ : suzanne.naturale@wanadoo.fr

📱 : @AssociationA VosOreilles

Activité des associations en 2020

AB Danses

Les stages et soirées prévus en 2020 ont pour la plupart été annulés compte tenu de la situation sanitaire.



Heureusement, le 15 février 2020, le stage batchata / kizomba animé par Ben PEDROSA et Ana et la soirée dansante ont pu rassembler un grand nombre de danseurs à l'Espace Loisirs d'Arbent. ■



Alma Flamenca



Alma Flamenca c'est de la danse. Alma Flamenca c'est un bout d'Espagne. Alma Flamenca c'est un bon moment partagé.

Mais Alma Flamenca c'est avant tout Anna qui transmet sa passion du flamenco. Avec des chorégraphies modernes ou parfois plus classiques, nous partageons l'envie de

proposer aux spectateurs un instant de dépaysement. Une fois par semaine, le claquement des semelles résonne et nous emporte dans les mouvements de jupes et de châles. ■

Boxing Club de l'Amitié

L'année 2020 n'a pas permis au président Mohamed Lakhdar-Azzouz "Hamoudi" et à ses licenciés, d'organiser ou de participer aux compétitions et galas habituels.

Tous espèrent que 2021 leur permettra de retrouver les rings ! ■





La Bibliothèque Municipale d'Arbent est située dans les locaux du Centre Social et Culturel Les Épicéas.

Elle met gratuitement à la disposition des habitants, de nombreux ouvrages et une collection renouvelée en 2020 (romans, romans policiers, littérature enfants, etc) ainsi que des livres à gros caractères et des livres audio. Les bibliothécaires peuvent également faire des réservations auprès de la Bibliothèque Départementale de prêt pour des documents sur demande.

Fonctionnement : 4 ouvrages peuvent être empruntés pour 4 semaines.

Horaires : le mercredi de 9h à 11h et les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois de 16h à 18h

Contact : Juliette DECOMBE
bibliotheque@mairie-arbent.fr
Tél. : 04 74 73 83 85. ■

ENQUÊTE :

Seriez-vous intéressés par un accueil à la bibliothèque le samedi matin de 9h à 11h ?

Adressez votre réponse à : bibliotheque@mairie-arbent.fr

ANIMATIONS :

CAFÉ LIVRES : il s'agit de partager un moment culturel et convivial autour d'un café, faire des commentaires sur ses lectures, ses coups de cœur (ou pas) pour un roman, un livre d'art, de poésie...

►► **PROCHAINES DATES "CAFÉ LIVRE"** : 20 janvier, 24 février, 24 mars, 19 mai et 16 juin (sous réserve d'ouverture possible liée aux contraintes sanitaires). Les conférences histoire de l'art : elles sont animées par Anny BEUCHOT mais ont été interrompues en 2020, elles reprendront dès que la situation sanitaire le permettra.

Les Dahus d'Arbent

Agenda



Nos matchs à domicile

(sous réserve en fonction de l'actualité sanitaire) :

- Samedi 30 janvier 2021 : Dahus 1 vs Montauban à 19h00
- Samedi 20 février 2021 : Dahus 1 vs Perpignan à 19h00
- Samedi 3 avril 2021 : Dahus 1 vs Avignon à 19h00



.....

Nouvelle section : SILVER XIII EQUILIBRE, activité physique ludique et adaptée pour les plus de 60 ans le lundi de 14h00 à 15h00 (gymnase d'Arbent)

.....

Entraînements XIII fauteuil : lundi, mercredi, vendredi de 20h00 à 22h00, samedi de 14h00 à 16h00 (pour les moins de 15 ans). ■

Temps Libre



Même si une petite bête ne nous aura pas permis de maintenir nos manifestations en 2020, nous avons pu avoir quelques activités.

En décembre 2019, participation au Téléthon avec les Gais Lurons et le Tarot pour un concours de belote.

.....

Après avoir fêté les Rois le 6 janvier 2020, bonne participation de 36 joueurs pour notre concours annuel de belote, suivi d'un repas dans une ambiance des plus conviviales.

.....

Et encore de la belote avec les Gais Lurons et le Tarot pour la Journée des Associations en février (nos adhérentes sont très fortes à ce jeu !).

.....

Et tout s'est arrêté ! Annulation de la Foire aux Plants, de nos sorties à Iznore ou au Marais des Lèches.

.....

Et si Temps Libre n'a pu se réunir, nous avons maintenu nos contacts et n'avons pas eu à souffrir de ce COVID 19.

.....

Et c'est avec une grande impatience que nous attendons la fin de ce confinement obligé et NOUS GARDONS LE MORAL !!!! ■

Centre Social et Culturel "Les

Loto

Un grand succès pour une première organisation faite par le Centre Social le 25 janvier 2020. Cela s'est passé dans une ambiance très conviviale.



De nombreux lots ont été distribués, dont le plus important était un téléviseur. Rendez-vous pour la deuxième édition le 30 janvier 2021 !

.....

Accueil de loisirs été 2020

L'accueil de loisirs était axé cet été sur le thème de l'espace.

L'équipe d'animation a proposé des activités manuelles créatives, des jeux d'équipe, des activités sportives et des grands jeux autour de ce thème.

A noter que cet été, l'accueil de loisirs a ouvert ses portes trois semaines au mois d'août (du 10 au 31 août 2020) à la demande des familles contre une semaine habituellement.

Les enfants ont eu l'occasion de partager le repas du 27 août avec Philippe CRACCHIOLO Maire d'Arbent accompagné de ses adjoints et des membres du bureau de l'association (repas confectionné par le directeur Romain BRUNETTI avec l'aide de son personnel).



Épicéas"

Multi-accueil



Le multi-accueil ouvert de 7h30 à 18H00, du lundi au vendredi, peut accueillir 20 enfants, de 2 mois et demi à 4 ans.

Pendant cette semaine du mois d'octobre, les enfants ont fait des activités en lien avec la semaine du goût. Ils ont découvert les différents légumes (formes, couleurs...) et les ont goûtés dans les préparations variées composant les repas. Lors d'un goûter, les enfants ont mangé des crêpes, après avoir participé à la confection de la pâte.

A.L.S.H.

Réalisation d'une fresque sur le thème du sport par des jeunes de l'ALSH (Accueil de Loisirs du Centre Social).

"Nous avons choisi ce thème car nous aimons le sport et parce que c'est l'endroit où nous faisons du sport [...] nous avons choisi des couleurs vives, primaires et joyeuses pour illuminer la ville. Elles attirent l'œil et les personnes qui passeront dans la commune pourront voir la fresque."



Comité de jumelage

Comme pour d'autres, 2020 n'aura pas été fournie en manifestations. Mais en novembre 2019, notre Beaujolais Nouveau a réuni 120 convives dans une joyeuse ambiance et en décembre, pour le Téléthon, nous avons vendu des galettes cuites au four d'Arbent.

Après les Rois, début janvier 2020, la "Saint-Cochon" a été célébrée par une cinquantaine de joyeux lurons. Et tout s'est arrêté avec notre participation à la Journée des associations.

Pas de réception de nos amis bretons prévue en septembre.

Que nous réserve 2021 ? Des échanges avec la Bretagne nous l'espérons ! ■



NOUVEAUTÉ

Atelier peinture/dessin avec un nouvel intervenant : Roger COUDIERE. Nouvelle **activité "allumettes"** animée par Patrick qui se fusionne à l'atelier mosaïque animé par Christiane et Jocelyne. ■

La Forestière

L'Assemblée Générale de la FORESTIERE s'est déroulée le 5 novembre 2020 en visioconférence pour des raisons sanitaires.

A l'issue de celle-ci, le conseil d'administration a procédé à l'élection d'un nouveau président ainsi qu'au renouvellement de son bureau. M. Philippe GINDRE a été élu président de l'association la FORESTIERE. Bénévole depuis 10 ans, il était ces cinq dernières années vice-président en charge des épreuves de VTT. Le Président GINDRE a remercié l'ancienne équipe dirigeante et plus particulièrement l'ancien président, Jérôme BEY, pour sa disponibilité et ses nombreux conseils. Il a également adressé ses remerciements à ceux ayant œuvré aux manettes de la Forestière durant de nombreuses années, la menant au sommet des organisations de VTT longue distance.

Le nouveau président de la Forestière s'engage avec la nouvelle équipe à pérenniser et développer les



épreuves de l'organisation, afin de promouvoir la pratique du vélo dans les montagnes de l'Ain et du Jura. Il devra avec son équipe dès 2021 relever un défi de taille, organiser la 7^{ème} manche de la nouvelle COUPE DU MONDE "UCI Mountain Bike Marathon Series" qui comprend 8 épreuves de prestige.

L'Union Cyclisme Internationale par cette attribution reconnaît le grand savoir-faire et le sérieux des bénévoles de la FORESTIERE, épreuve mythique du calendrier UCI qui fêtera sa 30^{ème} édition les 11 et 12 septembre 2021. La nouvelle équipe et les 900 bénévoles qui l'accompagneront le jour J, auront à cœur encore une fois d'accueillir avec le sourire tous les randonneurs et marathoniens VTT du monde entier au cœur des

Montagnes du Jura.

Le Président GINDRE remercie tous les partenaires privés qui soutiennent l'organisation ainsi que toutes les institutions sans qui l'aventure ne pourrait avoir lieu, et tout particulièrement la commune d'Arbent et l'Agglomération du Haut-Bugey qui ont soutenu en 2020 indéfectiblement l'association, malgré le report de l'édition pour cause de crise sanitaire.

Le Comité d'Organisation et les bénévoles vous donnent rendez-vous le 12 septembre 2021 à l'Espace Loisirs d'Arbent pour fêter les vainqueurs de la 7^{ème} manche de la toute nouvelle coupe du monde de VTT Marathon, la FORESTIERE. ■



Lady Jam

Cours dédié à Octobre rose sous forme de stage dans la salle d'expression corporelle de l'Espace Maurice Nicod.

Bienvenue à Alicia, danseuse du groupe adulte, qui encadrera cette année le groupe 9/12 ans. Élodie continuera d'encadrer le groupe adulte et le groupe Mini 6/8 ans. Lady Jam compte désormais deux animatrices pour environ 60 adhérentes. ■



La Boule du Chêne

Les entraînements se déroulent tous les mardis au Boulodrome de Marchon, en cas de mauvais temps ils sont déplacés au Boulodrome d'Oyonnax.

Les concours envisagés au Boulodrome de Marchon :

COUPE DE LA MUNICIPALITÉ
Jeudi 24 juin 2021
16 Quadrettes Vétérans

CHALLENGE MAURICE PITTI
Samedi 28 août 2021
16 Doublettes 3-4 Poules



Espoir Cycliste Ardent Marchon

Malgré les périodes de confinement de l'année 2020... L'ECAM a réussi à organiser le Grand prix de la municipalité d'Ardent en août ainsi que la classique Ardent-Bourg-Arden, 3^{ème} manche de la Coupe de France N1 en octobre. Les licenciés ont pu participer aux quelques courses maintenues sur le territoire avec de très bons résultats à la clé. ■

Les Gais Lurons

Les activités de cette année 2020 se sont arrêtées le 15 mars pour l'ensemble des adhérents de l'association des Gais Lurons.

Malgré la période de confinement, les membres du club restent vigilants et chacun veille à ce que personne ne souffre d'isolement.



Judo Club Vallée Ardent

HAJIME !!! Après une fin d'année sportive 2019-2020 assez compliquée, le Judo Club Vallée Ardent a rouvert ses portes le 8 septembre dernier.

Créé il y a plus de 20 ans, notre club accueille ses licenciés (à partir de 3 ans) plusieurs fois par semaine aux horaires suivants :

BABY

Année de naissance en 2015/2016/2017

- mardi : 17h30/18h15
- mercredi : 16h45/17h30
- vendredi : 17h00/17h45

MIXTES

PRÉPOUSSINS ET POUSSINS

Année de naissance en 2013/2014 et 2011/2012

- mercredi : 13h45/15h15 ou 15h30/16h45
- samedi : 9h15/10h15

POUSSINS

Année de naissance en 2011/2012

- vendredi : 17h45/18h45

BENJAMINS

Année de naissance 2009/2010

- mardi : 18h15/19h30
- mercredi : 18h15/19h15
- vendredi : 18h45/20h00



MINIME À ADULTE

Année de naissance 2008 et avant

- mardi : 19h45/21h00
- vendredi : 19h30/21h00

SELF-DÉFENSE / JUJITSU

- mercredi : 19h15/20h15
- samedi : 10h00/12h00

TAÏSO (remise en forme en musique)

- mercredi : 20h15/21h15

Vous voulez essayer une de nos disciplines ? N'hésitez pas à venir faire 2 séances d'essai gratuites, sans engagement de votre part.

Vous voulez que votre enfant pratique le judo loisir ou compétition, venez rencontrer Nabil qui lui enseignera les valeurs du Judo.

Vous voulez reprendre une activité physique en musique ? Venez

vous dépenser au Taïso dans une ambiance agréable et sportive.

Mesdames, vous voulez apprendre à vous défendre en cas d'agression ? Nabil vous enseignera les bases du self-défense ; bien sûr ce cours est également ouvert aux hommes.

Pour les plus aguerris, les cours de Jujitsu sont faits pour vous.

Vous pouvez nous contacter au 06 87 63 92 01 ou au 06 29 20 11 88 pour de plus amples informations. Vous pouvez également consulter notre site Facebook "judoclubvalleeardent" où vous retrouverez toutes nos actualités.

Vous pouvez également nous contacter par mail :

▶▶ sophia.deviaux@gmail.com ■



Ville d'Arbent



Karaté Club Arbent

Un goût d'inachevé...

Malgré le confinement, le bilan de la saison 2019-2020 du Karaté Club Arbent reste très positif avec l'obtention de 2 ceintures noires 2^{ème} Dan, 1 ceinture noire 1^{er} Dan et la sélection de pas moins de 10 compétiteurs au Championnat de France.

C'est donc au passage de Grades du Comité Départemental en Décembre 2019 que Flavien BOCLET et Rémi Mathonnet ont décroché leurs 2^{ème} Dan et que Tom PRUNIER décroche lui son 1^{er} Dan. Ils ont reçu les félicitations du Jury pour leur engagement, leur qualité technique et sa diversité, une fierté supplémentaire.

Côté compétition : on ne compte pas moins de 34 podiums en Départemental, 10 en ZID, 8 en Ligue pour finir avec 10 qualifiés pour les Coupes et Championnat de France, répartis sur toutes les catégories excepté Cadet, suite au week-end de Championnat de Ligue à Clermont Ferrand du 29 février et 1^{er} mars 2020.

En Karaté Contact, un titre national a été décroché par Flavien avec une 1^{ère} place en Coupe de France à Hyères le 25 Janvier en Junior -70kg.

Tous ces résultats sont la fierté du Club et de ses compétiteurs, quoi de mieux que de récolter le fruit de son travail après tant d'efforts.

Le rêve de nos combattants s'est éteint avec l'annonce du confinement et l'annulation de toutes les



compétitions. Nous avons vite réagi et mis en place des cours par visio. L'expérience a été très enrichissante et a permis de conserver une qualité physique, la cohésion du groupe et un lien social essentiel.

La saison 2020-2021 a démarré et nous avons pu participer à un stage d'Experts 9^{ème} Dan mais nous n'avons aucune visibilité sur les compétitions à venir. Nous avons maintenu un niveau avec les cours en visio, les esprits ont été touchés et nous luttons sans faiblir afin que cette période devienne vite un mauvais souvenir.

Le groupe de Karaté Contact s'étoffe de nouveaux adhérents cette année, cela démontre un engouement pour la préparation physique et le combat pied/poing. Le groupe de Karaté Compétition

a gardé son noyau dur complété avec quelques nouvelles têtes. Seul le groupe des tout petits débutants 5 à 7 ans manque de prétendant.

Outre les compétitions, un bon nombre d'élèves arrivent à l'âge légal de passage de 1^{er} Dan et sont déjà ceinture marron, la préparation à ce grade bat son plein en espérant que ces passages ne soient pas à leurs tours annulés ou autres...

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année, n'hésitez pas à nous rejoindre, venez essayer, c'est gratuit sur 2 semaines !!!!

► Vous pouvez suivre nos actualités sur la page Facebook du Karaté Club Arbent Marchon. ■



Sou des écoles

Le Sou des écoles d'Arbent-Marchon est une association qui fonctionne depuis plusieurs années grâce à des parents bénévoles, dont le but est de financer diverses activités pédagogiques et culturelles organisées dans les écoles primaires et maternelles.

Pour réaliser ce financement, nous organisons diverses manifestations conviviales auxquelles petits et grands sont ravis de participer.

Cela permet aux enfants de bénéficier d'un cadeau individuel lors d'un spectacle de Noël sans oublier d'autres activités culturelles supplémentaires : voyages ou sorties "découverte", carnaval, chasse aux œufs, spectacle de fin d'année, cinéma, ventes de pizza, de chocolat, de fleurs, boom, course à pied, rencontres avec d'autres enfants ... Sans cela, ces activités ne se feraient pas ou moins ou seraient à la charge financière des parents.

Aucune adhésion n'est nécessaire pour faire partie du

Sou des écoles, la bonne humeur et la disponibilité quelques heures par an sont indispensables !

Chacun vient selon ses possibilités et apporte son enthousiasme.

Les piliers essentiels de notre association sont le dynamisme et la convivialité.

Cette nouvelle année scolaire a vu les rangs de son équipe diminuer n'ayant plus d'enfants scolarisés, l'équipe actuelle restreinte comprend seulement 2 parents et fort heureusement, cela nous évite de mettre l'association en sommeil.

Nous souhaitons donc profiter de cet article pour solliciter de nouveaux membres actifs pour le bien être de vos enfants.



C'est à vous, parents, de faire en sorte que l'association ne s'arrête pas, et de prendre la mesure de la nécessité d'une telle association.

Nous tenons également à remercier tous les parents bénévoles qui nous ont aidés de quelque manière que ce soit, et la mairie pour son soutien permanent depuis de nombreuses années maintenant. ■

Le bureau du Sou des Ecoles



Tennis Club

Le mot du président Jean-Jacques GALERA :

2020 a été une année particulière pour notre association puisque la situation sanitaire et les mesures gouvernementales ont interdit toute manifestation sportive à partir du 18 mars, une reprise des activités a pu se faire dès le 11 mai, pour autant les manifestations accueillant du public sont restées limitées. Mais cette année restera à jamais gravée dans la mémoire du club, suite à la disparition tragique de notre trésorier et surtout ami Alain CAPELLI. Alain était à nos côtés comme trésorier depuis dix ans et était un homme honnête, rigoureux, droit. Au-delà du vide que provoque sa disparition c'est un bénévole hors pair que nous avons perdu. Je remercie les bénévoles qui sont à mes côtés aujourd'hui et l'ont été tout au long de ces mois difficiles. Merci à Jean Pierre, Geoffray, Simon, Jean Luc, Christophe, Alain, pour leur travail au sein du bureau, leur soutien et leur dévouement

pour notre club. Merci aussi à notre entraîneur Lay qui ne baisse jamais les bras et qui reste d'un optimisme encourageant et d'un pragmatisme à toute épreuve.

Concernant les licenciés de l'année 2019-2020, nous étions 132, dont 80 jeunes. La saison 2020-2021 compte un peu moins de licenciés et ce dû à la crise sanitaire que nous traversons.

Malgré tout, des notes plus joyeuses comme la livraison de nos cours extérieurs avec leur éclairage tout neuf a été la bonne nouvelle de cette saison 2019-2020 ; merci encore à la municipalité pour son investissement dans ce projet et pour la qualité de ces équipements.

Il convient aussi de souligner quelques manifestations comme notre tournoi qui s'est tenu à une semaine du confinement et même si les résultats ne sont pas ceux espérés nous avons eu la chance qu'il se tienne et il nous



a offert de belles parties. A souligner aussi l'action Pizza organisée par Lay avec les jeunes du club pour financer une sortie à Europa Park et qui n'a malheureusement pas pu se faire mais l'action s'est parfaitement déroulée merci à nos jeunes qui montrent des qualités extra-sportives très intéressantes. ■

USAM (Union Sportive Arbent-Marchon)



Plus de 350 licenciés pour la saison 2020/2021 à l'USAM foot...

- Dont un nouvel apprenti qui passe cette année son BPJEPS Sport Collectif, joueur en tant que senior au club : Ediz KINALIOGLU
- Avec une nouvelle pratique (BABY-FOOT) qui concerne les enfants de 3 à 5 ans

5^{ème} TOUR DE COUPE DE FRANCE CONTRE LE FC ANNECY (N1) :

L'équipe fanion du club s'est qualifié pour le 5^{ème} tour de Coupe de France et a affronté le FC Annecy qui évolue en National 1. 650 spectateurs étaient présents au complexe d'Arbent...Un match historique pour le club...

Il y a 2 ans, pour le 5^{ème} tour, l'équipe affrontait le FC Andrézieux qui évoluait en National 2. ■

Nombre de licenciés par catégorie

- BABY FOOT : 13 licenciés
- U7 : 24 licenciés pour 4 équipes
- U9 : 47 licenciés pour 5 équipes
- U11 : 43 licenciés pour 4 équipes
- U13 : 54 licenciés pour 4 équipes
- U15 : 38 licenciés pour 2 équipes
- U18 : 25 licenciés pour 1 équipe
- SENIOR : 45 licenciés pour 2 équipes
- VETERAN : 20 licenciés pour 1 équipe



La Sauvegarde

Séjour estival

Après plusieurs mois de confinement, les vacances d'été ont offert la possibilité de vivre à l'extérieur.

Cet été, ce sont 10 jeunes garçons et 12 filles du quartier du Planet qui ont pu profiter d'un séjour encadré par un éducateur de prévention spécialisée de l'ADSEA. Un programme varié avait été préparé avec les jeunes afin de satisfaire au mieux les envies et attentes de chacun. Ce séjour a été, pour la plupart des jeunes, une 1ère expérience. Le séjour leur a offert une ouverture sur l'extérieur et a favorisé de nouvelles expériences de socialisation dans un contexte différent de la famille ou du quartier.



Une approche audiovisuelle

Pendant 2 jours, dans le cadre du projet "Passeurs d'images" porté par le Centre Culturel Aragon, un réalisateur est venu travailler avec des jeunes du quartier du Planet sur un projet de création de court métrage.

Ainsi, 2 jeunes encadrés par un éducateur de la sauvegarde de l'enfance ont participé à toutes les étapes de la réalisation d'un court métrage : débats pour le choix du thème du film, écriture des textes, des dialogues, interprétation théâtrale, ont été au programme de cet atelier.



Il s'agissait de donner aux jeunes une liberté d'expression quant au choix du thème, l'opportunité de défendre leur point de vue face au groupe et la possibilité de créer un projet commun. Le film met en image de courtes scénettes très rapides de la vie quotidienne. ■

Edito
opposition

Grace à votre vote, quatre membres de la liste "Arbent Autrement" ont été élus et peuvent siéger au sein du Conseil Municipal. Nous vous en remercions vivement. Nous participons à différentes commissions :

En tant que titulaires : Affaires sociales, communication : Anny BEUCHOT ; Travaux, Jeunesse et sport : Virginie FLORE EVRARD ; Finances, Affaires scolaires : Philippe MARTIN ; Forêt, Commémorations, Manifestations : Dominique GERVASONI. Et en tant que suppléants dans d'autres. Élu Conseiller Communautaire (HBA), Dominique GERVASONI participe aux commissions suivantes : Syndicat mixte du Parc naturel régional du Haut Jura ; Commission du Tourisme et promotion du territoire et Commission intercommunale des Impôts directs.

Depuis les élections du 15 mars, seuls 3 conseils municipaux se sont tenus. Lors des délibérations, lorsque nous étions en opposition (ce qui n'était pas toujours le cas, nous insistons largement sur ce point), nos voix n'ont eu que peu de portée. Nous serons toujours vigilants dans les décisions prises par le Conseil Municipal et ferons entendre notre voix.

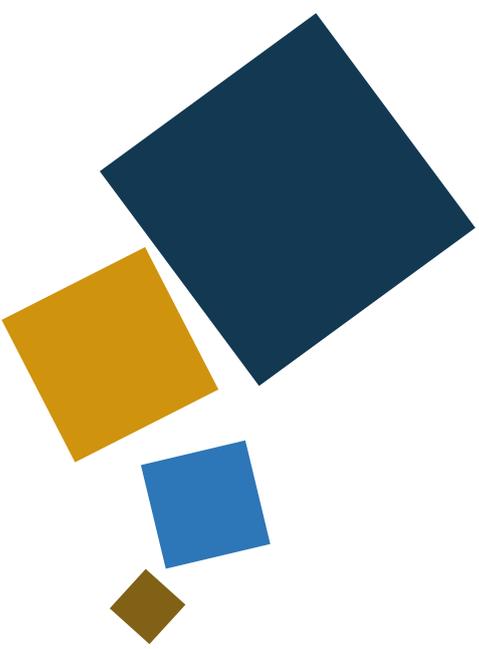
Arbent Autrement.

>> AGENDA des MANIFESTATIONS

L'année 2020 a été particulière et a comporté de nombreux reports ou annulations d'événements.

Pour cette raison, et compte tenu de l'incertitude sur la durée de l'épidémie, nous avons décidé de ne pas communiquer les dates des manifestations prévues sur la commune en 2021.

Notre site internet, notre page Facebook et les panneaux d'affichage numériques seront nos outils pour vous communiquer les dates des manifestations au fur et à mesure de leur confirmation. ■



2021

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

